

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE
GESTION DES DÉCHETS

2020



AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

UN TERRITOIRE DESSERVI

Le service de collecte des déchets ménagers s'effectue sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans.



L'organisation de la collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères

La collecte est effectuée en régie sur tout le territoire

	Prestation de service	Type de collecte	Fréquence de collecte	Centre de traitement	Traitement/ exutoire
Crest	Collecte en régie	Points de regroupement+ mise en place de 11 CSE	Centre: collecte 5 fois / semaine Campagne : collecte 1 fois / semaine	Centre de Valorisation Organique d'Etoile Sur Rhône (Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets Ardèche Drôme)	Centre de Valorisation des déchets résiduels d'Etoile Sur Rhône Compost issu du centre : agriculteurs. Déchets ultimes : ISDND de Châtuzange le Goubet
Aouste-sur-Sye Mirabel-et-Blacons Piégros-la-Clastre Saillans			2 fois / semaine		
Aubenasson Aurel Chastel-Arnaud La Chaudière Espenel Rimon-et-Savel St Benoit en Diois St Sauveur en Diois Vercheny Véronne		Conteneurs semi-enterrés	Fréquences modulées en fonction des saisons : Automne-hiver: 1 fois / semaine Printemps-été : 2 fois / semaine		

Les ordures ménagères collectées

La collecte des ordures ménagères

**TONNAGE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
COLLECTÉES**

3 414,04 tonnes

Zoom sur l'évolution des tonnages d'OM

	ANNEES					Evolution 2016/2020
	2016	2017	2018	2019	2020	%
TONNES	4 005,79	3 903	3 886,62	3 627,92	3 414,04	- 16 %

L'organisation de la collecte du tri sélectif

Collecte sélective : emballages et papiers				Collecte sélective : verre			
Prestations de service	Type de collecte	Fréquence et collecte	Centre de tri	Régie/prestations de service	Type de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire/verrerie
Collecte en régie	Points d'apport volontaire	Variable en fonction de la fréquentation des PAV. En moyenne bimensuelle pendant la saison hivernale à hebdomadaire durant la saison estivale	Portes les Valence SYTRAD	Prestation de service : Société VIAL	Points d'apport volontaire	Variable en fonction de la fréquentation des PAV. En moyenne mensuelle durant la saison hivernale à bi-mensuelle durant la saison estivale	Verrerie de la Bégude (07)

Zoom sur le nombre de colonnes

	Emballages		Papier		Verre	
	Nombre de colonnes	Nombre de points de collecte	Nombre de colonnes	Nombre de points de collecte	Nombre de colonnes	Nombre de points de collecte
Collectif	80	69	74	69	84	69
Camping	13	11	13	11	13	11
Total	93	80	87	80	97	80

ÉVOLUTION DU TONNAGE DU TRI SÉLECTIF COLLECTÉ DEPUIS 2016

+12,5 %

Corps plats
(papier, carton)

+23,5 %

Corps creux
(emballage)

+16,5 %

Verre

Zoom les tonnages du tri sélectif

TONNES

	2016	2017	2018	2019	2020
Corps plats papier -carton	323,14	341	391,9	379,92	370,49
Corps creux emballages	126,92	143,48	154,78	159,14	167,86
Verre	608,56	719	669,85	714,8	707,88

Evolution du tonnage en déchèterie

La Communauté de Communes dispose de trois déchèteries : Saillans, Aouste-sur-Sye et Crest.

TONNES					
	2016	2017	2018	2019	2020
Cartons	325,05	341,60	368,84	361,43	272,80
Encombrants – Déchets Industriels Banals	1 288,02	1 145,39	1 245,50	1 205,70	933,00
Bois	606,34	689,00	787,30	835,34	659,60
Gravats	1 276,00	1 529,00	1 406,19	1 703,44	629,38
Déchets verts	1 298,46	1 183,65	1 644,89	1 581,79	1 505,00

Les cartons des commerçants



Les encombrants

La collecte des encombrants à lieu une fois par mois. Cette dernière est exclusivement destinée aux personnes de plus de 70 ans ou aux personnes handicapées, sur rendez-vous auprès de la CCCPS.

Compostage individuel & collectif

2017

1^{er} projet lancé par un collectif d'habitants avec la création du site Lanvario à Crest

2018

Conventionnement avec l'association départementale « Compost & Territoire »

2019

L'association accompagne sur la création du 6 nouveaux sites de compostage : le lycée Armorin, Site monté des Mines, etc.

2020

13 sites actifs en 2020

TONNAGE ANNUEL ESTIMÉ DE BIODÉCHETS VALORISÉS SUR PLACE

700 kg
Site en milieu rural

2,5 t /an
Par site en centre bourg



Crédit photo : compost & territoire



Pour info

La CCCPS vend des composteurs aux habitants du territoire pour le compte du SYTRAD. En 2020, 41 composteurs ont été vendus au prix unitaire de 30 €.

Le traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères collectées sont acheminées au Centre de Valorisation Organique du SYTRAD à Etoile sur Rhône depuis l'adhésion en 2020 de l'ensemble du territoire au SYTRAD.

Le traitement du tri sélectif

Corps creux et plats

- La totalité du tri sélectif, corps plats et corps creux, est réceptionnée au centre de tri de Portes les Valence. Ce site est géré par le Syndicat de Traitement Ardèche Drome (SYTRAD)

Verre

- La totalité du verre est acheminé et traité à la verrerie OI Manufacturing de La Bégude en Ardèche.

Modalités d'exploitation du service public

Collecte OM	Traitement OM	Collecte tri sélectif hors verre	Tri et traitement des déchets issus du tri sélectif hors verre	Collecte et transport du verre	Traitement du verre	Gestion déchetterie	Transport et traitement des déchets des déchetteries
Collecte en régie	Délégation du traitement à un syndicat : SYTRAD (CVO Etoile sur Rhône-26)	Collecte en régie	Délégation du traitement à un syndicat : SYTRAD	Prestation de services : VIAL SA	Verrerie OI Manufacturing La Bégude (07)	Régie	Prestation de services ou éco-organisme

Dépenses d'investissement en 2020

■ Remboursement d'emprunt ■ Matériel de transport

■ CSE



232 553,28 €

Investissement

Budget de fonctionnement du service

- Charges à caractère général
- Charges personnel
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante (SYTRAD)
- Charges exceptionnelles



- Taxes TEOM
- Dotation et participation
- Produits des services
- Produits exceptionnels
- Atténuations de charges



Pour info

Le financement du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) unique de 9,6 %.

Montant des soutiens reçus d'organismes agréés en euros TTC pour la gestion des déchets est en forte baisse avec par exemple une baisse de 38 % des recettes filières.

CITEO – contrat barème F	97 100 €
OCAD3E	10 414 €
ECO MOBILIER	10 036 €
ECO TLC	0 €
ECO DDS	2 533 €
OI MANUFACTURING (verre)	16 164 €
FERRAILLE	11 273 €
SYTRAD (recettes filières)	47 999 €
TOTAL	195 519 €

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Cœur de Drôme

15 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE
www.cccps.fr

